



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 mars 2009
Français
Original: anglais

Commission de consolidation de la paix

Troisième session

Comité d'organisation

Compte rendu analytique de la troisième séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 25 février 2009, à 10 h 15.

Président: M. Muñoz (Chili)

Sommaire

Adoption de l'ordre du jour

Élection du Bureau

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document* au Chef de la Section de l'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

Les corrections apportées au compte rendu des séances publiques de la Commission lors de la présente session seront réunies en un seul rectificatif qui sera émis peu après la fin de la session.



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour (PBC/3/OC/15)

1. *L'ordre du jour est adopté.*
2. **Le Président** rappelle que, le 9 février 2009, à l'issue de consultations avec le Représentant permanent de la Sierra Leone, M. Majoor, Président de la Formation Sierra Leone, a informé les membres de la Commission de consolidation de la paix de son intention de quitter ses fonctions à compter du 25 février 2009.
3. Dans une lettre datée du 18 février 2009, le Représentant permanent du Canada, M. McNee, a fait part de son souhait de prendre la présidence de la Formation Sierra Leone.
4. Il est entendu par le Président que la candidature de M. McNee au poste de Président de la Formation Sierra Leone a été approuvée par les membres de la Commission.
5. *M. McNee (Canada) est élu par acclamation Président de la Formation Sierra Leone.*
6. **Le Président** félicite M. McNee pour son élection et l'assure de son plein soutien. Au nom des membres de la Commission de consolidation de la paix, il souhaite également exprimer sa sincère gratitude à M. Majoor, Président sortant de la Formation Sierra Leone, pour ses efforts inlassables au service de la consolidation de la paix en Sierra Leone. M. Majoor jouit d'un grand respect pour sa détermination à promouvoir les partenariats et pour les plaidoyers qu'il a menés en faveur de la Sierra Leone. La Commission continuera très certainement de compter sur ses connaissances approfondies et sur son expérience.
7. **M. Majoor** (Pays-Bas) dit qu'il se réjouit à la perspective de travailler en étroite coopération avec la Commission de consolidation de la paix au moment où celle-ci s'engage dans une nouvelle phase de ses travaux en faveur de la Sierra Leone. Il souhaite également féliciter M. McNee pour son élection en tant que nouveau Président de la Formation Sierra Leone et exprimer sa reconnaissance à tous les partenaires qui lui ont accordé généreusement leur appui, en particulier le Gouvernement sierra-léonais, les membres de la Formation Sierra Leone, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, le Représentant exécutif par

intérim du Secrétaire général en Sierra Leone, les donateurs et les représentants de la société civile sur le terrain et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix.

8. Il convient de leur rendre hommage à tous pour avoir contribué aux résultats remarquables obtenus en Sierra Leone, notamment la restauration de la stabilité, la réforme du secteur de la sécurité, l'achèvement du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion, le processus de justice transitionnelle et de réconciliation, assuré par la Commission Vérité et réconciliation et le Tribunal spécial pour la Sierra Leone, et les élections qui ont pu être menées à bonne fin. Toutefois, ces réalisations sont avant tout à mettre à l'actif du peuple sierra-léonais et de ses dirigeants. Elles témoignent de ce qui peut être accompli avec la détermination nationale requise et un appui solide de la communauté internationale.

9. L'ONU a été un partenaire fiable pour la Sierra Leone, qui est devenue un laboratoire d'innovation en ce qui concerne les situations de conflit et la consolidation de la paix après des conflits. L'action menée par la Commission en Sierra Leone offre également un exemple d'innovation qui, pour en donner la description la plus exacte possible, a permis d'appeler l'attention sur la Sierra Leone, de diversifier les donateurs, de faciliter les élections nationales, d'encourager la présence intégrée et renforcée des Nations Unies en Sierra Leone, de définir les priorités en matière de consolidation de la paix et de mettre au point le Cadre de coopération pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, qui a ensuite mené à l'élaboration du Programme pour le changement du Président Koroma et de la Vision commune du système des Nations Unies pour la Sierra Leone.

10. La Sierra Leone ayant été l'un des deux premiers pays inscrits au programme de travail de la Commission de consolidation de la paix, les membres de la Formation Sierra Leone ont apporté leur contribution à l'élaboration des méthodes de travail de la Commission : réunions rationalisées; consultations de haut niveau des parties prenantes; relations avec le secteur privé; visites aux capitales des États membres de la Commission, au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale; relations étroites avec le Conseil de sécurité.

11. Les activités de la Commission de consolidation de la paix en Sierra Leone devraient être un peu moins

intensives dans leur nouvelle phase, mais elles seront probablement plus centrées sur un nombre restreint de tâches telles que la mobilisation de ressources et la coordination de l'aide, la lutte au niveau sous-régional contre le trafic de drogues et contre la criminalité organisée et des mesures de renforcement des institutions nationales et de lutte contre la corruption.

12. Il y a de nombreuses raisons d'envisager le processus de consolidation de la paix en Sierra Leone avec optimisme étant donné les progrès satisfaisants qui ont déjà été accomplis. Néanmoins, les acquis en matière de sécurité et dans le domaine politique doivent s'accompagner dans une mesure égale d'améliorations concrètes de la vie des Sierra-Léonais. Le pays ne peut toujours pas assurer des nécessités de base telles que des logements acceptables, une alimentation adéquate et l'accès à un enseignement gratuit ou à des coûts abordables, de bonnes routes, des soins de santé, l'électricité et l'eau potable. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des projets de redressement économique de très grande envergure axés sur l'emploi et les infrastructures. Il faudrait remanier le rôle de la Commission de consolidation de la paix en tenant compte de ces défis du développement socioéconomique.

13. **M. McNee** (Canada) dit que c'est un honneur pour lui que de prendre les fonctions de président de la Formation Sierra Leone, surtout à ce moment important de l'évolution de la Commission de consolidation de la paix, et il remercie le Gouvernement sierra-léonais d'avoir appuyé sa candidature. Il félicite M. Major pour l'excellent travail accompli durant sa présidence, au cours de laquelle la Formation Sierra Leone a apporté une aide importante au pays.

14. Il ne fait aucun doute que la Sierra Leone a accompli des progrès impressionnants au cours des dernières années : un système national de sécurité a été mis en place, qui définit les rôles et responsabilités des services de sécurité, éliminant les chevauchements et les sources de confusion; des élections libres et régulières ont mené à des passations de pouvoir pacifiques aux niveaux national et local; avant que la crise économique mondiale sévisse, la croissance économique de la Sierra Leone connaissait une accélération, ce qui a permis d'accroître les emplois et la prospérité des Sierra-Léonais. Le Canada salue la continuation de la transition de la Sierra Leone du conflit à la paix et à la prospérité, et se réjouit d'avoir

contribué à cette transition puisqu'il a été l'un des principaux défenseurs du Tribunal spécial.

15. Néanmoins, il reste de graves défis à relever : la transparence de la gouvernance reste difficile à réaliser et la combinaison d'un taux élevé de chômage des jeunes et d'une intensification du narcotrafic en Afrique de l'Ouest est particulièrement inquiétante. Par ailleurs, la Sierra Leone reste vulnérable aux sources d'instabilité qui continuent de causer des ravages dans la région, notamment la crise alimentaire. En outre, la crise financière mondiale risque de réduire la capacité des donateurs d'apporter leur soutien traditionnel.

16. Heureusement, la stratégie qui guide les efforts de consolidation de la paix a été bien mise au point. Outre le Cadre de coopération pour la consolidation de la paix en Sierra Leone, le Programme pour le changement, lancé par le Président, trace clairement la voie vers la réforme de la gouvernance et la croissance économique. De même, la Vision commune est une approche novatrice et complète de la consolidation de la paix. Il reste que des avancées sur des priorités fondamentales dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et des services sociaux seront nécessaires pour que la Sierra Leone puisse s'acheminer vers un développement reposant sur des bases saines.

17. Il est important de noter que la Sierra Leone entame une nouvelle phase de son développement postérieur au conflit. Le Programme pour le changement représente la base du Document de stratégie de réduction de la pauvreté pour la Sierra Leone (2009-2012), tandis que le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone est la quatrième génération de la présence des Nations Unies sur le terrain. Cela étant, la Commission de consolidation de la paix doit déterminer quel est le meilleur appui à apporter à la Sierra Leone dans les prochaines années. Elle doit rester souple et créative, ajustant ses efforts aux besoins sur le terrain tout en montrant qu'elle est une partenaire appréciée, un avocat efficace et une conseillère fiable.

18. Avant toute chose, il faut éviter la complaisance. La Commission a été créée parce que, pendant trop longtemps, la communauté internationale s'est désintéressée des États sortant d'un conflit aux premiers signes de réussite. On sait désormais que le passage du conflit au développement n'est ni linéaire

ni rapide. L'appui international est indispensable à toutes les étapes de ce processus.

19. À cet égard, l'acceptation des fonctions de président par l'intervenant constitue l'illustration la plus récente de l'engagement du Canada au service de la consolidation de la paix. En plus d'autres aides multilatérales, le Canada a contribué à hauteur de 20 millions de dollars au Fonds pour la consolidation de la paix et vient d'accroître son soutien aux pays inscrits au programme de travail de la Commission en fournissant plus de 450 000 dollars pour des projets en Sierra Leone, au Burundi et en Guinée-Bissau. En Sierra Leone, par exemple, près de 150 000 dollars sont destinés à stimuler la participation des citoyens aux processus de prise de décisions afin d'améliorer la prestation de services au niveau des districts.

20. Dans son nouveau rôle en tant que Président, l'intervenant se réjouit à la perspective de travailler en coopération plus étroite avec la Commission de consolidation de la paix dans un esprit de partenariat fondé sur le principe de l'appropriation nationale. À cet effet, il compte sur l'appui, les conseils et la participation active des membres du Comité d'organisation.

21. **M. Wolfe** (Jamaïque) félicite M. McNee pour son élection à la présidence de la Formation Sierra Leone. Son pays connaît bien le rôle joué de longue date par le Canada et la réputation dont ce pays jouit depuis longtemps en tant que partenaire de développement fiable pour les pays en développement. C'est pourquoi l'intervenant est convaincu que le peuple et le Gouvernement sierra-léonais tireront un immense profit de la participation accrue du Canada à la Formation Sierra Leone.

22. Au nom du Mouvement des pays non alignés membres de la Commission de consolidation de la paix, il souhaite également exprimer sa reconnaissance au Président sortant, M. Majoor, pour ses initiatives précieuses et novatrices, qui ont contribué dans une mesure importante au renforcement de la paix et à l'amélioration de la vie quotidienne du peuple sierra-léonais.

23. Bien que la Commission de consolidation de la paix ne soit pas une institution de développement, l'intervenant souligne qu'elle doit s'attaquer aux nombreux défis socioéconomiques et liés au développement qui se posent à la Formation Sierra

Leone et aux autres formations similaires afin que les pays concernés ne retombent pas dans des conflits.

24. **M. Sumi** (Japon) exprime sa sincère reconnaissance à M. Majoor pour son excellent travail en tant que Président. Sa présence à la tête de la Commission de consolidation de la paix à ses débuts a été déterminante pour celle-ci, et la Sierra Leone a incontestablement tiré un profit immense de ses efforts inlassables. Le Japon note avec une satisfaction particulière sa volonté résolue de mobiliser des ressources, ses efforts déterminés pour pourvoir le poste de Représentant exécutif du Secrétaire général pour la Sierra Leone et l'importance qu'il a donnée à une stratégie dans laquelle le terrain joue un rôle moteur.

25. Accueillant avec satisfaction la nomination de M. McNee, l'intervenant se dit convaincu que le nouveau rôle de M. McNee sera bénéfique tant pour la Commission de consolidation de la paix que pour le peuple sierra-léonais.

26. **M. Komárek** (Communauté européenne) remercie M. Majoor pour son immense contribution au processus de consolidation de la paix en Sierra Leone et félicite M. McNee pour ses nouvelles fonctions.

27. M. Majoor a participé aux travaux de la Formation Sierra Leone depuis sa création, en juin 2006, et beaucoup a été accompli durant sa présidence. Au cours des cinq dernières années, les résultats économiques de la Sierra Leone ont été relativement satisfaisants, avec un taux de croissance supérieur à 7 %.

28. Toutefois, l'économie sierra-léonaise est encore trop tributaire de ressources extérieures et d'activités du secteur primaire, telles que l'exploitation minière et l'agriculture. Le fait est que, compte tenu des taux élevés de pauvreté et de chômage des jeunes, la Sierra Leone n'a guère de chances de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015, en particulier ceux qui ont trait à la santé maternelle, à la mortalité infantile et à l'eau et à l'assainissement.

29. C'est pourquoi il est important que la Commission de consolidation de la paix et la communauté internationale au sens large poursuivent leur action de soutien au Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Sierra Leone et aux efforts plus généraux de consolidation de la paix entrepris dans le pays. Certes, la Sierra Leone avance à

grands pas vers la consolidation de la paix et le développement mais elle a besoin d'un appui international cohérent et prévisible dans un contexte local et mondial aussi difficile.

30. Une stratégie conjointe entre la Commission européenne et la Sierra Leone a été signée en décembre 2007, prévoyant une allocation de 240 millions d'euros pour la promotion de la bonne gouvernance, un appui institutionnel et la réhabilitation d'infrastructures en Sierra Leone sur une période de cinq ans.

31. L'Union européenne approuve résolument les activités de prévention de conflits et postérieures aux conflits menées par l'ONU. À cet égard, la Commission de consolidation de la paix tient une place extrêmement importante dans la structure de sécurité actuelle.

32. **M. Pramudwinai** (Thaïlande) exprime sa sincère reconnaissance pour les hautes qualités de responsable dont M. Majoor a fait preuve. Il souhaite aussi féliciter M. McNee pour ses nouvelles et importantes responsabilités et espère que M. McNee les trouvera également motivantes et intéressantes.

33. **M. Park In-kook** (République de Corée) félicite M. McNee pour ses nouvelles fonctions et l'assure de son soutien sans réserve en tant que Vice-Président de la Commission de consolidation de la paix. Il souhaite également rendre hommage à M. Majoor pour ses remarquables efforts et espère qu'il continuera de contribuer aux travaux de la Commission.

34. **Le Président** dit que le représentant de la Sierra Leone a souhaité participer au débat relatif au point de l'ordre du jour examiné.

35. *Sur l'invitation du Président, M. Touray (Sierra Leone) prend place à la table de la Commission.*

36. **M. Touray** (Sierra Leone) rend tout spécialement hommage à M. Majoor pour les efforts inlassables qu'il a déployés afin de mobiliser des soutiens en faveur du Pacte de la Sierra Leone, notamment en créant de nouveaux partenariats et en diversifiant les donateurs. M. Majoor a fait preuve d'une énergie admirable dans l'exercice de ses responsabilités en tant que Président de la Formation Sierra Leone, ainsi qu'en témoignent les missions approfondies qu'il a effectuées pour mobiliser les ressources fort nécessaires à la mise en œuvre du Pacte. Son ardeur à la tâche et son approche des travaux de la Formation axée sur les résultats méritent de faire des émules.

37. L'intervenant saisit cette occasion pour souhaiter à M. McNee la bienvenue dans ses nouvelles fonctions, à un moment où la Commission de consolidation de la paix entame une nouvelle phase dans ses travaux. Le Canada peut se prévaloir d'un excellent bilan en ayant apporté une aide importante à la Sierra Leone grâce au Tribunal spécial. L'intervenant s'engage à coopérer pleinement avec le nouveau Président et à l'aider à accomplir sa mission digne d'éloges.

38. *M. Touray (Sierra Leone) se retire.*

39. **M. Cabral** (Guinée-Bissau) exprime son approbation pour l'élection de M. McNee. La détermination avec laquelle M. McNee envisage ses nouvelles responsabilités témoigne non seulement de son dévouement personnel à la cause de l'Afrique mais aussi de l'attachement du Canada à la paix mondiale et à la stabilité politique, en particulier en Afrique de l'Ouest. Il félicite également M. Majoor pour la haute compétence avec laquelle il a assuré la présidence, qui est un exemple pour tous.

40. **M. Amieyeofori** (Nigéria) exprime sa profonde gratitude à M. Majoor pour son travail remarquable en tant que président. La Sierra Leone a tiré un profit considérable de ses efforts inlassables, de ses nombreuses consultations et de son travail de terrain accompli avec dévouement.

41. Toutefois, il reste de nombreux défis à relever. C'est pourquoi la délégation nigériane se réjouit tout particulièrement de l'élection de M. McNee du Canada, pays dont le bilan des activités en Afrique est excellent. Les pays africains membres de la Commission de consolidation de la paix se sentent encouragés par les efforts menés par la Commission en Sierra Leone et dans les autres formations par pays. La délégation nigériane est convaincue que le Canada insufflera une nouvelle vigueur aux travaux de la Formation Sierra Leone.

La séance est levée à 11 heures.